

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n°15 du 15 juillet 2015



## Stades

Avec la poursuite de ce temps chaud et sec, l'évolution des stades est variable : très rapide dans certains secteurs où l'on note déjà les premières baies vérees voire pratiquement un début véraison en parcelles précoces de Pinot Noir ; et en phase de ralentissement dans d'autres secteurs où la contrainte hydrique commence à se faire ressentir de plus en plus. La fermeture de la grappe est partout observée, y compris dans les parcelles les plus tardives.

Là où la progression est rapide, 2015 reste comparable à 2007 et 2011 en termes de précocité. Ailleurs, on se rapproche d'une année moyenne.

Les symptômes de sécheresse qui commencent à être notés le sont le plus souvent dans des vignes sur sol superficiel et là où les cumuls d'eau ont été les plus faibles depuis début juin.

## Oïdium

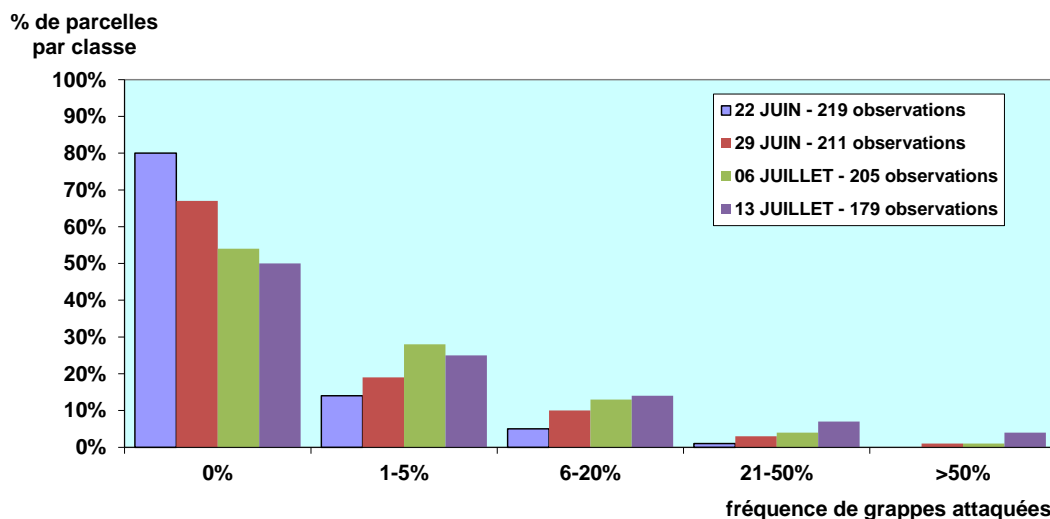
179 observations ont été réalisées lundi sur le réseau.

Le constat à ce jour est le suivant :

- en parcelles saines ou très peu touchées, la situation n'a pas évolué par rapport à la semaine dernière avec 75 % des vignes observées où la fréquence d'attaque sur grappes est inférieure à 5%,
- par contre, dans un certain nombre de parcelles jusque-là peu concernées, une progression sensible de la fréquence d'attaque est notée,
- dans les situations déjà dégradées, 2 cas de figure sont observés : stabilité pour certaines et intensification de l'attaque dans d'autres avec une « réactivation » du champignon (oïdium blanc).

## Oïdium

Fréquence de grappes attaquées  
sur le réseau BSV Bourgogne 2015



La Côte d'Or et la Saône et Loire restent toujours les 2 départements les plus concernés. Dans l'Yonne, la fréquence de parcelles où l'oïdium est décelé reste stable par rapport à la semaine dernière. Dans la Nièvre sur Sauvignon, la situation demeure saine avec des symptômes sur grappes limités.



## Pluies du 07 au 14 juillet :

Hormis 1 à 2 mm relevés le 07 juillet très localement en Saône et Loire, aucune pluie n'a été enregistrée sur le réseau au cours de la semaine écoulée.

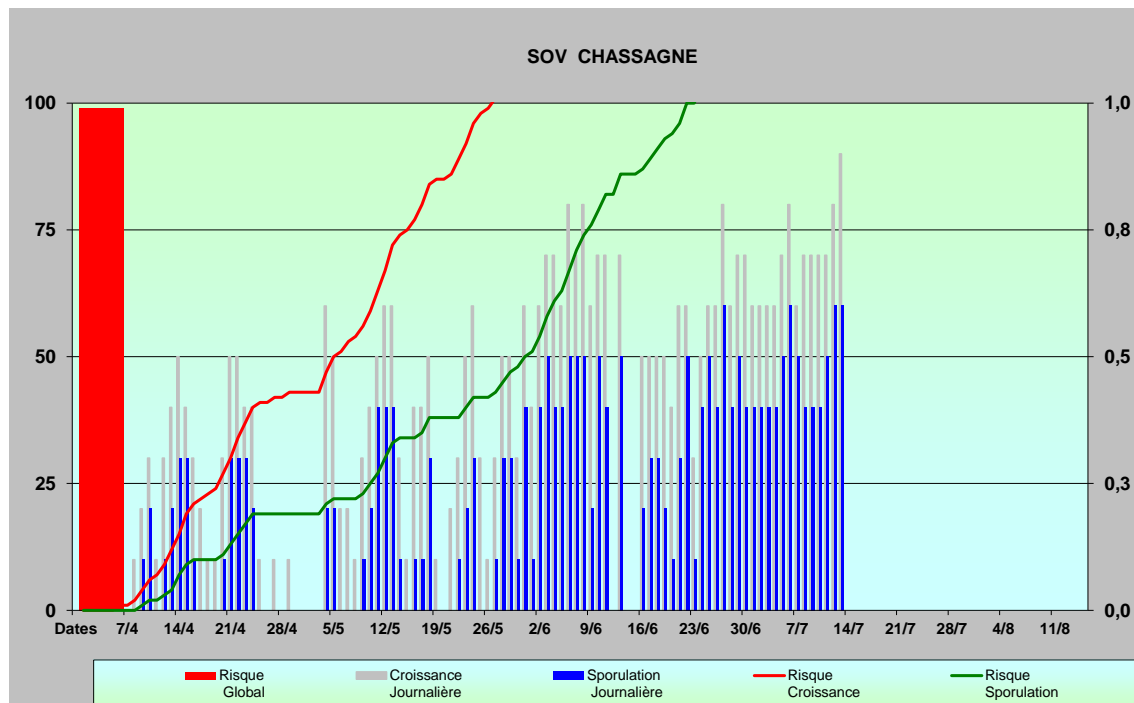
## Prévisions du 15 au 20 juillet :

Poursuite de conditions anticycloniques avec le retour de fortes chaleurs en fin de semaine (T° de 38-39°C). Une évolution orageuse est possible au cours du week-end puis retour à un temps estival en début de semaine prochaine.

Source Météo France

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Le maintien de ce temps chaud et sec depuis plusieurs semaines reste très favorable au champignon comme le souligne le modèle SOV ci-dessous (activité ininterrompue de l'oïdium).



**Le risque oïdium demeure très élevé. Toutefois, avec l'approche du stade début véraison en situations précoces, la sensibilité des grappes est en diminution pour que de nouvelles contaminations puissent se produire ; mais là où l'oïdium est présent, il peut continuer d'évoluer.**

Dans ce contexte, une surveillance régulière sur grappes est toujours de mise dans toutes les parcelles.

## Rappel concernant la gestion de l'oïdium en fin de campagne :

Un bilan sanitaire doit être réalisé dans chaque parcelle en fin de rémanence du traitement effectué à fermeture (10 à 21 jours après fermeture selon la nature du fongicide utilisé) :

- si absence d'oïdium : fin de risque de contaminations significatives sur grappes
- si présence même faible d'oïdium : le risque de progression de la maladie persistera jusqu'à véraison. **Dans le contexte 2015 de la Côte d'Or, la grande majorité des parcelles de ce vignoble sera dans ce cas de figure. Le vignoble de Saône et Loire apparaît un peu moins concerné.**

Le comptage bilan sera effectué sur 100 grappes (20 ceps x 5 grappes répartis sur l'ensemble de la parcelle). Cette observation devra être particulièrement méticuleuse et concerner toutes les parcelles de l'exploitation. Ce bilan peut maintenant être effectué en toutes situations, hormis celles en secteurs tardifs.

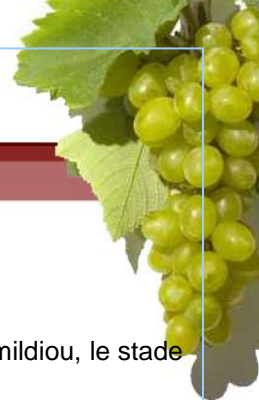
## Mildiou

En l'absence de pluie, aucun cycle n'est en cours.

Aucune évolution n'est attendue dans l'immédiat. Plusieurs pluies seraient nécessaires pour faire fructifier les taches présentes et engendrer de nouvelles contaminations qui ne toucheraient alors que le jeune feuillage.

En toutes situations, les grappes ont atteint leur stade de moindre sensibilité au mildiou. L'objectif est maintenant de protéger le feuillage en vue d'une bonne maturité.

**Le risque mildiou demeure faible, excepté dans la Nièvre où les pluies de mi-juin ont provoqué localement de fortes sorties sur feuilles et dans une moindre mesure sur grappes.**



## Black-Rot

Pas d'évolution. Aucune contamination n'est en cours.

Seules des pluies significatives sont susceptibles de faire évoluer la maladie. De plus, comme pour le mildiou, le stade début véraison marque le début de moindre sensibilité des grappes au Black-Rot.

## Vers de Grappe

- Secteurs précoces : le vol de cochylis est terminé et celui d'eudémis se poursuit mais avec des captures faibles. Les comptages d'œufs réalisés lundi sur le réseau ont confirmé une présence localement élevée de pontes d'eudémis dans le Sud Saône et Loire avec un niveau de perforations en correspondance.

Ailleurs l'activité vers de grappe (vols et pontes) reste limitée et les perforations rares.

- Secteurs tardifs : le vol de cochylis tire à sa fin, le vol d'eudémis se poursuit mais les captures sont peu importantes. D'après les comptages, l'activité de ponte est également faible dans ces secteurs.

## Règle pour la gestion des vers de grappe 2<sup>ème</sup> génération :

La règle de décision fondée sur la relation 1<sup>ère</sup> génération-2<sup>ème</sup> génération (G1-G2) peut s'appliquer :

**Moins de 10 glomérules pour 100 grappes en G1 : risque très limité (pas de traitement en G2).**

La sensibilité botrytis des parcelles doit être prise en compte dans l'application de cette règle.

## Cicadelle Flavescence Dorée

### ➤ Zones à 3-1 traitements

- **Bio** : se reporter au message réglementaire joint au BSV. Sur les quelques communes où le troisième traitement s'imposait, il a dû être appliqué.

- **Conventionnel** : le dispositif de piégeage a été mis en place les 8 et 9 juillet derniers. La première série d'observations des pièges va être réalisée les 15 et 16 juillet. Le premier des trois messages réglementaires relatif au troisième traitement conditionné sera mis en ligne sur le site de la DRAAF le vendredi 17 juillet dans la matinée :

<http://draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr/Strategies-de-lutte-contre-le>

Il sera repris dans le prochain BSV.

➤ **Parcelles de vignes-mères de greffons et de portes-greffes** : la stratégie insecticide repose sur l'application de 3 traitements. Le 3<sup>ème</sup> qui intervient au pic de vol des adultes est à positionner entre le 16 et le 21 juillet.

➤ **Pépinières** : la lutte sera maintenue en continu jusqu'à la disparition des adultes.

## *Drosophila suzukii*

Voir Note Nationale *Drosophila suzukii* en pièce jointe

### PROCHAIN BSV : mardi 21 juillet

\*\*\*\*\*

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Cette action est pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, grâce aux crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribuée au financement du Plan Ecophyto.